



Le Conseil national des barreaux organise la **2e édition de la Journée du droit dans les collèges, partout en France, le 4 octobre 2019**, sous le haut patronage du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer.

Après une 1<sup>ère</sup> édition consacrée aux droits et devoirs sur les réseaux sociaux, les collégiens sont invités cette année à échanger autour du thème de **l'égalité entre les femmes et les hommes**, accompagnés d'un avocat et de leurs enseignants.

Nous avons accueilli au sein de notre établissement Maître de Palma-Papet qui a passé toute la matinée auprès des 5èmes de Saint Adjutor. Les 2 heures ont compris un échange sur les préjugés sexistes que notre société peut avoir.

Puis nous avons étudié deux cas pratiques et avons demandé aux élèves de jouer une scénettes qui résumait leur position. Ensuite Maître de Palma-Papet a évoqué ce que chacun pouvait encourir pénalement pour le non-respect de l'égalité.

C'était une matinée riche en échanges.